

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 JUIN 2016**

En début de séance, Monsieur Goeffroy PERALS, présente le fonctionnement de l'O.N.F. et explique que la gestion de notre forêt communale de 15 ha a été confiée à l'ONF, avec pour objectif de protéger le paysage autour de l'agglomération. La forêt est gérée en irrégulier avec maintien d'arbres adultes, pas en coupe. La commune est propriétaire depuis 1995 et le document de gestion des bois va jusqu'en 2033.

Le Conseil Municipal confie à l'ONF les coupes à asséoir en 2016, représentant environ 300m<sup>3</sup>.

↳ **Lancement d'un nouveau lotissement**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il ne reste que quelques lots de disponibles à la vente au lotissement de la Fontaine. Compte-tenu des délais nécessaires à la réalisation d'un nouveau lotissement, le Conseil municipal, à l'unanimité décide de lancer une consultation pour retenir un architecte chargé de la conception. Ce projet est situé au lieu-dit « La Nouriais » sur un terrain communal, d'une surface d'1ha 90a 03ca